

Lausanne

Des parents se battent pour leur fille malade psy et devenue SDF

Santé

Un couple ne sait plus comment soigner Monica, 22 ans. Révolte contre un système de soins qui semble impuissant

Philippe Maspoli

Un long combat. Dans le salon de l'appartement familial d'un grand immeuble de Chailly, à Lausanne, Teresa raconte la douloureuse histoire de sa fille, Monica, 22 ans. Atteinte de graves troubles psychologiques depuis l'enfance, elle est hostile à tout traitement. Un placement à l'Hôpital psychiatrique de Cery, à Lausanne, l'automne dernier, n'a apporté aucune amélioration.

Où se trouve Monica aujourd'hui? «A la rue», répond sa mère, d'une voix douce qui cache mal la révolte contre la situation: «Quand nous avons demandé à l'hôpital ce qui se passe en cas de fugue, la réponse fut: «Nous ne sommes pas une prison, on ne peut pas soigner quelqu'un contre son gré.»

«On ne la voit plus»

Deux images d'enfants sont accrochées au mur. L'une est Monica, l'autre Suzanne, sa sœur plus âgée de deux ans et demi. L'aînée raconte: «On ne la voit plus. Elle passe avec son capuchon sur la tête et ne regarde pas les gens car elle se sent persécutée.» Le diagnostic posé il y a plusieurs années couvre un large spectre: «Troubles de la personnalité, avec des traits de caractère de type émotionnellement labile et impulsif.» La mère de Monica se souvient d'un psychiatre qui évoquait



Teresa se sent impuissante après des années de lutte pour sa fille, dont elle tient le portrait: Monica, 22 ans, est à la rue. PH. MAEDER

une psychose infantile et un risque d'aggravation à l'âge adulte.

Alors que se déroulent actuellement les Journées de la schizophrénie jusqu'au 2 avril, l'Association L'îlot, associée à l'événement et qui soutient les proches de patients atteints dans leur santé mentale, aide des parents aussi désemparés que ceux de Monica. «Depuis 2003, nous avons apporté notre aide à 600 familles. Nous pouvons dire que 150 cas, en comptant les anciens qui se reportent, sont suivis chaque année», déclare Jean-Christophe Leroy, président de l'association.

Teresa et son mari, Fernando, se battent pour leur fille cadette depuis l'âge de l'école primaire, où les maîtres ont remarqué que la petite élève était différente des autres enfants. La liste des écoles que Monica a fréquentées, des foyers et des institutions qui ont tenté de l'aider, est tristement longue. La jeune femme fugue, «elle n'est pas collaborante», disent les responsables. Monica a obtenu une rente de l'AI. «Depuis l'âge de 18 ans, elle est sous tutelle. Mais ma fille n'a pas été protégée», déplore la mère de Monica, révoltée par l'inefficacité du système.

C'est une dure épreuve, pour les proches, de retrouver leur enfant dans un état pitoyable lorsqu'elle passe, parfois, chez eux. «Elle n'est plus ce qu'elle était. Autrefois, elle était soignée, maquillée, elle faisait ses ongles», raconte Teresa. Le plus dur, c'est l'agressivité et les menaces: «Elle a parlé de nous éliminer.» Le 13 janvier dernier, une visite à l'appartement familial se passe mal. Objet cassé, menaces, mère effrayée. Depuis ce jour, la famille n'a plus de nouvelles.

Jean-Christophe Leroy, à l'Association L'îlot, livre une analyse nuancée qui ne ferme pas la porte à l'espoir. «Souvent, plus il y a de la proximité, plus il y a de l'agressivité. C'est la révélation d'un lien fort. Ce rejet peut être extrêmement puissant et c'est déstabilisant pour les familles. Mais quand l'état de la personne malade est stabilisé, le lien fort revient.»

La progression de l'état de santé mentale et le rétablissement du lien familial ont besoin d'une étape inévitable, l'acceptation de la maladie et des soins par le patient. Monica a passé par plusieurs institutions. Lorsque les exigences montent, que des ren-

dez-vous sont fixés, la rupture tombe comme un couperet. Le refus des soins est un phénomène connu des spécialistes. L'absence de collaboration du patient apparaît dans 50% des situations. Il arrive aussi que la personne malade disparaisse. «Nous recensons une dizaine de nouveaux cas chaque année», relève Jean-Christophe Leroy.

Pour les proches, ces situations ressemblent au serpent qui se mord la queue. Le refus des soins implique la perte du logement et la vie de SDF aggrave l'état mental. «Je ne comprends pas qu'aucune solution ne soit trouvée dans un pays où il y a tout pour bien faire», déplore Teresa. Pour casser ce cercle vicieux, une nouvelle approche, appelée *housing first*, tente de se frayer un chemin en Europe et dans le canton de Vaud, depuis les pays anglo-saxons.

Selon les procédés les plus répandus actuellement, le patient ne peut accéder à une certaine indépendance qu'après avoir franchi plusieurs étapes de progression, comme l'abandon de la consommation de drogue. Les personnes marginalisées qui n'ar-

rivent pas à grimper les marches de cet «escalier», ou qui ne supportent pas la vie communautaire, risquent de se retrouver à la rue. L'objectif de *housing first* est de fournir un logement en priorité et de proposer des soins par la suite.

Projet suspendu

Un projet expérimental a été mis en place à Lausanne. Les résultats étaient prometteurs. «L'impact sur des personnes souffrant de troubles psychiques ou de troubles sociaux graves est très favorable. Il se traduit notamment par une nette diminution des soins d'urgence», relève le Dr Stéphane Morandi, médecin associé au Département de psychiatrie du CHUV et responsable de l'Unité de psychiatrie mobile. Le projet est actuellement suspendu, mais il devrait renaître au terme de discussions avec l'Association L'îlot et l'Etat de Vaud.

«Je suis démunie et en chagrin», conclut la mère de Monica. Tous les moyens n'ont pourtant pas été épuisés (voir ci-dessous), et le Dr Stéphane Morandi laisse entrevoir d'autres moyens d'action porteurs d'espoir.

Si j'étais un rossignol

par Gilbert Salem



Refrains gestuels

Jadis, faire connaissance, ça prenait du temps. Après avoir embauché un apprenti à sa bonne mine, le tâcheron de Lavaux lui infligeait des épreuves interminables pour en faire un bon viculteur. Au Grand-Chêne, une Lausannoise tenant salon littéraire, accueillait courtoisement un jeune poète entiché de sa fille, mais le faisait lanterner des mois avant de le prendre pour gendre. Aujourd'hui, ces formalités ont disparu, car cinq minutes suffisent pour juger si l'inconnu assis devant vous sera un employé modèle et le meilleur des gendres. Sinon un maladroite du sécateur, un goujat qui battra sa femme... De nouvelles méthodes de «communication gestuelle» permettent de nous adapter à cette vie accélérée, en détectant des «refrains gestuels», soit des attitudes involontaires qui se répliquent, à l'identique ou de manière alternative.

A l'issue d'un entretien. Steevy Fornerat croyait avoir décroché un job de mandataire. Hélas, l'affable DRH enregistrant moins ses réponses verbales qu'il ne toisait ses tics faciaux, l'angoisse perlant à ses tempes et sa manie de tordre ses doigts. Exit le quérelent, jugé de visu trop gnaf!

Dans un café de Nyon, Ludivine Cauchard est enchantée: le quadra genevois contacté via Internet a effectivement la prestance de gentleman qu'il a lui-même profilée sur Facebook. Peu lui importent des gaucheries qu'elle a dénotées çà et là: ses prunelles lagon et sa voix d'ambre la font chavirer. Or cette bichette de Ludivine a la chance (ou la malchance?) d'avoir une cousine en embuscade. Une qui s'y connaît en fragilités féminines. Et, pour avoir suivi des cours de communication gestuelle sur Internet, elle sait la sournoiserie masquée de la plupart des hommes: «Ton mec, lui souffle-t-elle, a un ego maous: il ramène ses mains vers lui-même. Et je crois que c'est un faux jeton, un patte-pelu, car quand son œil droit se referme, le gauche reste ouvert...»

Des solutions sur le terrain

● La famille est plongée dans l'incompréhension. «Un juge place de force notre fille ayant des problèmes psychologiques à Cery et, ensuite, les médecins de Cery prétendent ne pas pouvoir la contraindre à rester à Cery, ainsi qu'à suivre un traitement, alors qu'elle est déjà forcée d'y être.» La réalité, c'est que les médecins eux-mêmes ne savent parfois pas sur quel pied danser. «Nous sommes pris entre la nécessité de soigner et le respect de la liberté individuelle imposé par la loi», relève le Dr Stéphane Morandi, médecin associé au Département de psychiatrie du CHUV et responsable de l'Unité de psychiatrie mobile. Il souligne que le juge délègue parfois à l'hôpital la possibilité

de lever la mesure de placement. «On ne peut pas tout soigner à l'hôpital. Cela n'a pas de sens de faire revenir quelqu'un qui a fugué si on ne peut pas l'aider», ajoute Stéphane Morandi. La cause est-elle donc perdue pour les malades psychiatriques qui refusent tout soin et se retrouvent SDF? Il existe encore des pistes, notamment celle du Suivi intensif dans le milieu (SIM), qui dépend de l'Unité de psychiatrie mobile du CHUV: «Nos équipes se rendent sur le terrain à la rencontre des personnes concernées, là où elles se trouvent.» Les professionnels des urgences, les hôpitaux psychiatriques, mais aussi les proches, peuvent

signaler un cas au SIM. Le bilan est positif. «Chaque année, nous nous occupons de 140 nouvelles situations de personnes en refus de soins. Nous obtenons un résultat dans plus de 90% des cas.» Le Dr Stéphane Morandi plaide également en faveur de la reprise du projet *housing first* (logement d'abord), suspendu en raison de la réorganisation de la filière psychiatrique: «Les personnes souffrant d'un grave trouble psychiatrique ont souvent de la difficulté à accéder à un lieu de vie alors qu'elles vivent en général bien dans un logement indépendant avec un accompagnement adapté.»

Pour demander de l'aide
079 556 09 47, pco.upm@chuv.ch

PUBLICITÉ

www.osr.ch
022 807 00 00

30.03 2017

ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE

Théâtre de Beaulieu Lausanne – 20h15

Jonathan Nott
DIRECTION

Carolina Ullrich
SOPRANO

Carmen Seibel
MEZZO-SOPRANO

Maximilian Schmitt
Bernard Richter
TÉNORS

Alastair Miles
BASSE

Ensemble Vocal de Lausanne
DIR. DANIEL REUSS

Schoenberg
Schubert

Grand Médiane

Partenaire de diffusion

Partenaire radio

RTS Radio télévision suisse

ESPACE2

Avec le soutien de

cantons de Vaud

PUBLICITÉ

COLLÈGE CHAMPITTET
FONDÉ EN 1903

UN SUISSE DANS L'ESPACE
CONFÉRENCE AVEC CLAUDE NICOLLIER

Mardi 28 mars à 20h
Au Collège Champittet à Pully

Entrée libre sur inscription:
info@champittet.ch
021 721 05 05

www.champittet.ch